



**CCRF &
LABORATOIRES**

ACTU COVID 19

2020 – n°41

3 novembre 2020

CT ET CHSCT DU SCL 2 NOVEMBRE 2020

A la suite des annonces du Président de la République, l'UD du SCL a souhaité réunir les organisations syndicales pour évoquer les dispositions qui pourraient être mises en œuvre au sein du SCL.

La CFDT était représentée par Ingrid **Taco** (L35), Isabelle **Deyris** (L33) et Catherine **Rossi** (L75).

Cette réunion était présidée par monsieur Thierry Picart, accompagné de madame Nadine de Bellis.

Ordre du jour :

- Evolution de la situation sanitaire
- Examen du projet de v7 de la DIR.PRO.102
- Point d'information sur les masques DIM
- Questions diverses

EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

Adaptation du Plan de continuité de l'activité (PCA) aux évolutions de la pandémie.

Ce qui a été acté :

- Certes il y a reconfinement mais la situation de travail ne bascule pas en mode dégradé. Contrairement au 1^{er} confinement, il n'y aura pas de PCA avec exercice dégradé de l'activité. Les administrations doivent poursuivre leur activité.
- Seront favorisés les aménagements horaires et le télétravail qui peut désormais aller jusqu'à 5 jours par semaine.

A ce jour, le SCL recense 10 personnes contaminées dont la moitié au cours de la dernière semaine.

EXAMEN DU PROJET V7 DE LA DIR.PRO.102

Une proposition de version 7 du PCA a déjà été discutée en CODIR la semaine dernière (cf PJ).

Point 7.2.4 : tous les sites restent ouverts avec une organisation relevant de chaque Responsable d'Établissement qui doit veiller au maintien du collectif de travail particulièrement par rapport aux agents en télétravail.

Le nombre de jours télétravaillés est comptabilisé de façon quotidienne mais relevé de façon hebdomadaire.

Les effets de ce second confinement se feront certainement sentir en décalé sur notre activité.

Il faut être le moins nombreux et le moins présent sur le site afin de maintenir la santé des agents tout en maintenant l'activité essentielle. Cette fois il n'y aura pas d'ASA pour les gens qui ne seront pas en télétravail.

Est envisagée la possibilité de faire des longues journées de travail afin de réduire le nombre de jours de présence et par conséquent le temps de transport en commun hebdomadaire.

La mise en œuvre du PCA est prévue pour le 3 novembre.

POINT D'INFORMATION SUR LES MASQUES DIM

L'Anses a rendu un avis. Considérant qu'il n'y a pas eu de signalement suite au port de ces masques et que l'efficacité de la zéolite d'argent et de cuivre est en cours d'évaluation au niveau européen, il n'y a pas de risque immédiat.

Néanmoins, ces masques devant être lavés avant utilisation et portés au maximum 4h, en dehors de ces conditions d'utilisation, les risques à moyens termes ne peuvent être exclus compte tenu de l'ensemble des incertitudes.

Il est donc préférable de ne pas les utiliser en attendant un avis définitif.

QUESTIONS DIVERSES

- **Oraux des concours professionnels TCE et TCS :** Le SCL souhaitait organiser ces oraux à distance en visioconférence pour les candidats et le jury. La DNRFP de la Douane ayant estimé que cette organisation n'était pas assez sécurisée, ces oraux ont dû être reportés. Une réunion est prévue le 3 novembre à ce sujet. Le SCL souhaite faire aboutir ce projet d'oraux à distance. Ce fonctionnement étant déjà mis en place par l'ENCCRF.
- **Le CT des 4 et 5 novembre est reporté.**

Une prochaine réunion est prévue dans une quinzaine de jour pour faire un point sur la situation.

Les représentants de la CFDT sont à votre disposition pour toute information complémentaire

<i>Ingrid Taco (L35)</i>	<i>02 99 14 37 14</i>
<i>Isabelle Deyris (L33)</i>	<i>05 56 84 24 37</i>
<i>Catherine ROSSI (L75)</i>	<i>01 69 53 87 02</i>

cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr